

Date de la convocation :
29/09/2021
Date d'affichage :
06/10/2021

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 OCTOBRE 2021**

Sous la présidence de Monsieur Yves RUDIO, maire

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 9
Procurations : /

Présents : Marie-Hélène BEINSTEINER, Jessica CLEISS, Gabrielle EHRETSMANN, Cyrille HAEHNEL, Olivia HUMANN, Jean-Georges KOLB, Nicolas LANNO, Jérôme LEFEVRE,

Absent :
Christian VOEGELE

Le secrétaire de séance est désigné par Monsieur le maire : Monsieur Jean-Georges KOLB

ORDRE DU JOUR

01. *Approbation du PV de la réunion du C.M. du 07 septembre 2021*
02. *Taxe foncière sur les propriétés bâties (annule et remplace la délibération 08 du 07 septembre 2021)*
03. *Désignation du jury pour le concours des illuminations de Noël*
04. *Budget primitif 2021 : décision modificative 2*
05. *Devis pour une prestation : fête des aînés*
06. *Divers*

01. Approbation du PV de la réunion du C.M. du 07 septembre 2021

Remarques : RAS

Le procès-verbal de cette réunion ne suscitant plus aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité des membres présents lors du conseil de ce jour.

Nombre de votants : 9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

02. Taxe foncière sur les propriétés bâties (annule et remplace la délibération 08 du 07 septembre 2021)

Monsieur le maire expose les dispositions de l'article 1382 I du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles situés dans une zone de revitalisation des commerces en milieu rural définie au III de l'article 1464 G du code général des impôts.

- VU l'article 1382 I du code général des impôts
- VU l'article 1464 G du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur d'immeubles rattachés à un établissement exerçant une activité commerciale dans une zone de revitalisation des commerces en milieu rural définie au III de l'article 1464 G du code général des impôts.
- **Fixe** le taux de l'exonération à 33 %
- **Charge** le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Nombre de votants : 9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

03. Désignation du jury pour le concours des illuminations de Noël

Le conseil municipal de Weinbourg a décidé de mettre en place un concours des illuminations de Noël dans la commune, Cf. délibération 07 du conseil municipal du 07 septembre 2021. Au-delà du concours proprement dit, il s'agit de mettre en place une illumination participative du village.

Le jury, qui sera amené à évaluer les différentes illuminations mises en place et déterminer le palmarès des lauréats, sera composé des membres suivants :

Pour la commission 3 : Jérôme LEFEVRE

Pour la commission 5 : Marie-Hélène BEINSTEINER

Pour le conseil participatif : Mesdames Lilly CLEISS et Fabienne MANGIN

Pour les lauréats des 1^{ers} prix de l'année précédente : catégorie inexistante pour 2021

Le conseil intercommunal des enfants une fois constitué, des élus enfants seront appelés à se joindre à ce jury et à participer à la détermination du palmarès des lauréats.

Nombre de votants : 9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

04. Budget primitif 2021 : décision modificative 2

Cette délibération concerne l'amortissement de la subvention octroyée par la communauté de communes Hanau-La Petite Pierre dans le cadre de la restauration du lavoir de Weinbourg en 2020 d'un montant de 1055,86 €. Le point est toutefois ajourné.

Une régularisation sera prévue au budget primitif 2022.

05. Devis pour une prestation : fête des aînés

La fête des aînés sera programmée au restaurant « Le Bois flotté » :

- Soit sur une seule journée, le dimanche 16 janvier 2022, si le protocole sanitaire le permet,
- Soit sur deux journées, les dimanches 16 et 23 janvier 2022, si le protocole sanitaire en vigueur impose encore des jauges réduites et autres gestes barrières imposant une distanciation physique.

Monsieur le maire informe le conseil municipal avoir réceptionné deux devis en prévision de cette fête et concernant l'animation musicale de l'association PRO'MAR (21 Rue du Haselbach à Marmoutier 67440). Le premier concerne une prestation musicale sur une journée à 300,00 € TTC, le second la même prestation sur deux journées à 500,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confirmer.

Nombre de votants : 9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

06. Divers

06.01. Achat de tracteur

Monsieur le maire informe le conseil municipal avoir réceptionné plusieurs devis de fournisseurs différents pour l'achat ou la location d'un tracteur et de ses accessoires. En effet, la tondeuse de la commune, qui sert à entretenir notamment le terrain de football et ses abords, est à remplacer.

La commission 2 étudiera et comparera ces différents devis avec l'aide de la commission 1 qui budgétisera cette dépense. Ce sera le principal investissement dans ce cadre-là pour le budget primitif de 2022.

06.02. Conseil participatif

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le conseil participatif se réunira mardi 12 octobre 2021 à 20.00 heures à la salle polyvalente de Weinbourg. Le sujet qui y sera débattu sera la participation citoyenne.

Les présentations seront assurées par Messieurs le maire et le premier adjoint, soutenus par l'intervention de Monsieur le commandant de la Communauté de brigades de Bouxwiller-La Petite Pierre ou d'un de ses collaborateurs. Le secrétariat de la séance sera assuré conjointement par Mesdames Marie Hélène BEINSTEINER et Olivia HUMANN

La constitution du conseil participatif a été modifiée comme suit :

- Monsieur Martin KLOPFENSTEIN prend un poste expert « agriculteur » et remplace Monsieur Daniel WESTPHAL,
- Madame Chloé KLOPFENSTEIN prend un poste expert « commerçante » et remplace Madame France SCHNEIDER et
- Monsieur Jérôme MOESLEIN prend un poste « habitant tiré au sort » et remplace Madame Emily DA SILVA.

06.03. Avenir du RPI

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'à la suite de la demande d'instruction formulée entre autres par la commune de Weinbourg auprès des Inspections de l'Education nationale de Saverne et des Vosges du Nord, en vue de la création d'un nouvel RPI Le Piémont des Vosges du Nord (délibération 10 du 06 juillet 2021), Madame Sabelline POIRET, IEN de Saverne, convoque une réunion avec les maires concernés pour le vendredi 22 octobre dans les locaux de son inspection. Madame Stéphanie DIDOT, son homologue des Vosges du Nord sera présente également.

L'objectif de cette réunion de travail est d'accompagner les quatre communes concernées dans la construction de cet RPI à créer et étudier sa viabilité.

06.04. Conseil intercommunal des enfants (CIE)

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le CIE verra enfin le jour cette année encore. Ce conseil devait déjà être formé pour l'année scolaire 2020/2021, mais devant les restrictions sanitaires et les interdictions de brassage des élèves, les conseils municipaux des trois communes d'Obersoultzbach, de Weinbourg et de Weiterswiller ont préféré annuler les élections.

Pour 2021/2022, le calendrier sera le suivant :

- Vendredi 12 novembre 2021 au plus tard : Inscription des candidats dans l'une des mairies des trois communes du RPI,
- Entre l'inscription et le 19 novembre 2021 : Campagne électorale des candidats dans les écoles,
- Vendredi 19 novembre 2021 (en journée) : Elections dans les mairies des trois communes,
- Vendredi 19 novembre 2021 (19 heures) : Dépouillement et proclamation des élus à la salle polyvalente de Weinbourg et
- Mercredi 24 novembre 2021 (16 heures) : Installation du CIE et lancement des travaux.

06.05. SDEA

Monsieur le maire informe le conseil municipal avoir participé, le 27 septembre 2021, avec le président local Monsieur Jérôme LEFEVRE, par ailleurs adjoint au maire et vice-président de la commission 3, à la commission locale du SDEA.

L'état d'avancement du programme de travaux pour 2021 est fidèle aux projections actées par la réunion précédente et la commission a pu valider un programme d'investissement pour 2022 et une

planification pluriannuelle des investissements sur 5 ans stables par rapport à 2021. L'état prévisionnel des recettes et dépenses sera par conséquent de 54 000,00 € HT en exploitation et 15 100,00 € HT en investissement.

Ainsi, les travaux prospectifs de réparation et de changement de compteurs suivront leur train, sans pour autant modifier le coût par m³ d'eau potable.

Monsieur le maire informe le conseil municipal avoir participé, dans le même cadre, le 28 septembre 2021, à la commission locale GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) du périmètre de Hanau-La Petite Pierre, bassins versants Zorn-Moder et Sarre.

Lors de cette rencontre, les intervenants du SDEA ont dressé un état d'avancement des travaux pour l'exercice 2021, ont planifié les investissements grâce à un plan pluriannuel 2022-2026 et ont présenté un état prévisionnel des dépenses et le budget primitif pour 2022. L'état prévisionnel des recettes et dépenses pour le versant Zorn-Moder sera de 82 910,00 € HT en exploitation et 169 070,00 € HT en investissement.

06.06. Télécommunications

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Monsieur Jonathan DERDA, chargé d'affaires de l'entreprise COTTEL Réseaux, missionné par le réseau ORANGE, lui a demandé un rendez-vous dans le but de l'implantation d'une antenne-relais permettant d'améliorer la couverture 3G et 4G de Weinbourg et d'apporter un service de téléphonie mobile de qualité aux habitants. L'entreprise souhaiterait en effet s'implanter sur du patrimoine communal sur le secteur Sud-Ouest en négociant un bail d'une durée de 12 ans et dont les conditions restent à définir.

Après délibération, le conseil municipal décide de rencontrer l'entreprise pour aller aux renseignements et étudier les points forts et les points faibles dans ce projet.

06.07. Fête de Noël des enfants

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la fête de Noël des enfants se déroulera le premier jour des vacances de Noël, samedi 18 décembre 2021, à la salle polyvalente de Weinbourg. Cette fête concernera cette année tous les enfants de moins de 11 ans de la commune de Weinbourg. La salle sera aménagée en parcours de Noël, avec différentes étapes, afin de permettre aux enfants d'être dans l'atmosphère de Noël, tout en respectant un protocole sanitaire sécurisant.

La commission 5 organisera les commandes de cadeaux comme en 2020, sur catalogue. Un premier choix est en cours. Les parents seront destinataires début novembre pour assurer une organisation et une livraison optimales aux dates souhaitées.

06.08. Décoration de la commune

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Madame Marie-Cécile BRIGNATZ s'est à nouveau proposée pour décorer la mairie pour la période de Noël. La commune l'en remercie et apprécie son investissement pour la mise en valeur et en lumière de ce lieu.

Des sapins seront également mis en place à trois endroits :

- A l'école, il sera décoré par les élèves,
- A l'église, il sera décoré par la paroisse protestante et
- Sur la place de la mairie, il sera décoré par la commune.

06.09. Décisions du maire par délégation

2021-CIM-19	Concession cimetière N°286 plan N°345	ZANELLA Laurent	27/09/2021	Nouvelle concession
-------------	--	-----------------	------------	------------------------

06.10. Récapitulatif de travaux

Monsieur le maire informe les élus du dossier qui a été instruit en urbanisme au cours du mois de septembre 2021.

Type et N° de dossier	Date de la décision	Avis du maire	Pétitionnaire	Adresse	Nature des travaux
DP 06752121R0009	13/09/2021	rejet implicite	DOANDES Constantin Cristian	28 Rue de la Mésange	Mur de délimitation de propriété + escalier paysagé
DP 06752121R0012	22/09/2021	favorable	ROTH Michel	148 Rue du Moulin	Clôture + 2 portillons à l'avant du terrain, 1 portail à l'arrière de la maison

06.11. Commémoration du 11 novembre

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commission 5 s'est réunie et a précisé le déroulement de la fête commémorative du 11 novembre.

La commémoration est programmée à 11 heures. La commune y conviera les personnalités, ses agents et les administrés ; les invitations seront lancées prochainement. Les élèves de l'école participeront à la cérémonie en y entonnant la Marseillaise et le cas échéant un autre chant.

Ensuite, la commune proposera un verre de l'amitié à la salle polyvalente. Il est à noter que la participation à ce moment de détente sera soumise au protocole sanitaire en vigueur et notamment à la présentation du passe sanitaire.

06.12. Cérémonie des vœux

Monsieur le maire propose au conseil municipal que la commune programme une cérémonie des vœux pour le 7 janvier 2022 à 20 heures à la salle polyvalente de Weinbourg. Cette manifestation regroupera deux événements :

- La cérémonie des vœux pour la nouvelle année,
- L'accueil des nouveaux arrivants et la présentation de la commune, de ses agents ainsi que des associations et des personnes qui y œuvrent.

Par la suite, au printemps 2022, aura lieu une journée d'inauguration d'un certain nombre de structures : l'aire de rencontre multigénérationnelle avec le terrain city, l'aire de jeu et le stade de football, les plaques de rue bilingues, les bancs installés dans et autour de la commune et peut-être d'autres encore.

06.13. Remerciements

Monsieur le maire informe le conseil municipal avoir réceptionné différents remerciements suite à des cartes d'anniversaire ou des paniers remis aux grands anniversaires.

06.14. Compte-rendu du travail en commissions

Commission 1 : Le budget est à l'étude, différents devis ont été commandés pour le préparer – Devis pour un ordinateur partagé en cours

Commission 2 : Devis en cours chez GERNER pour les différents éléments de sécurité – Devis de protection de coffrets électriques – Barrière du City stade en cours, plots de métal en attente – Le jointoiment du mur du cimetière a été réalisé – Les pancartes pour le cimetière seront réalisées et déployées sur les tombes échues

Commission 3 : Devis en cours pour l'élagage de la Rue de la Schwang – Devis en cours pour les plantations du monument aux morts – Le grillage pour l'engrillagement de la forêt a été commandé et payé – Les géraniums ont été enlevés et seront remplacés par des pensées – Une gerbe forestière a été commandée pour le 11 novembre

Commission 4 : RAS

Commission 5 : Des devis pour des illuminations de Noël ont été envoyés – Une réunion a été programmée pour la constitution d'une commission des fêtes (21 octobre) – Une réunion a été programmée avec les assistantes maternelles (12 novembre)

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le maire remercie les membres et lève la séance à 22 heures 34.

Weinbourg, le 06 octobre 2021

Le maire,
Yves RUDIO

